

Public Sénat, 8 avril 2021

Le Sénat adopte le dispositif empêchant les « coups d'Etat » dans les associations culturelles



Les sénateurs ont adopté plusieurs dispositions du projet de loi sur le respect des principes républicains, modifiant les règles concernant l'organisation des associations culturelles ou leur fonctionnement. Principale nouveauté : l'obligation de soumettre certaines décisions à une délibération collégiale.